

munes qui auront cessé de subventionner les cultes cesseront nécessairement d'être affectées aux usages religieux. On pourra installer à Saint-Nicolas-des-Champs le théâtre de la Gaité, qui craint de se trouver sans asile, et la Bourse du travail à Notre-Dame.

“ Les radicaux de Clermont-Ferrand d'abord, ceux du reste de la France ensuite, goûteront beaucoup, nous n'en doutons pas, la proposition de M. Yves Guyot et, de ses amis. Ils y verront surtout deux avantages. Le premier, c'est de mettre un peu d'animation et dans la vie municipale, qui est trop paisible, de réveiller les querelles religieuses qui tendent à s'endormir. Quand la suppression du budget des cultes sera “ à l'ordre du jour ” comme dit la Note, non plus seulement à la Chambre et lors des élections législatives, mais dans chaque commune et dans chaque ménage, quand tous les contribuables, sans exception, seront placés tous les mois dans l'alternative d'économiser quelques centimes sur leurs contributions ou de rester fidèles à l'Eglise catholique, nous aurons partout de belles disputes, et ce sera un véritable bienfait pour ce pays, qui pêche, comme chacun sait, par excès d'union. Il y a plus. L'adoption de la proposition marquera un premier pas dans une voie nouvelle, et, le principe admis, bien d'autres réformes, tout aussi intelligentes, pourront être accomplies. Nous savons beaucoup de gens qui n'aiment pas les tribunaux, soit parce qu'ils n'ont pas de procès, soit parce qu'ils en ont trop, et de désagréables. Pourquoi ne pas les décharger, s'ils le demandent, de leur quote-part dans le budget de la justice ? Pourquoi ceux qui ne tiennent pas au Tonkin, — on dit qu'il en existe, — payeraient-ils les 30 centimes en moyenne que le Tonkin coûte à chaque habitant de la France ? Pourquoi ceux qui n'ont pas d'enfants contribueraient-ils à subventionner des écoles ? Il y a là toute une série de “ dégrèvements facultatifs ” à étudier. Ce sera pour une autre tournée de conférences provinciales, l'année prochaine.”

## LA CONFESSION DONNE DU COURAGE.

A la bataille de Sedan, les Prussiens faisaient un feu terrible sur Mouzon, où le corps de Failly se réfugiait en désordre ; le nombre des blessés était tel qu'on fut obligé d'en remplir l'église. Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, toujours admirables, portèrent de l'hôpital à l'église des bottes de paille pour coucher les blessés, sans craindre des obus, la mitraille et les balles qui moissonnaient tout ce qui se trouvait dans la rue par laquelle il fallait passer. Un aumônier, qui faisait comme les Sœurs quand il ne confessait pas les moribonds, vit un soldat qui se cachait sous un portail, à l'abri des projectiles.

“ Tu as peur, lui dit l'aumônier, donc tu n'as pas la conscience